

## **C.C.A.S. Direction du Développement Social**

*Centre administratif municipal*

*7, avenue Adrien Raynal*

*94310 Orly*

*01 48 90 20 00*

### **AIDE AUX FRAIS D'OBSEQUES**

#### Documents à fournir obligatoirement

- ☐ Acte de décès
- ☐ Livret de famille
- ☐ Pièce d'identité du demandeur
- ☐ Facture nominative des pompes funèbres
- ☐ Ressources du demandeur
- ☐ Quittance de loyer, de plus de 3 mois pour le demandeur et de la personne décédée
- ☐ Avis d'imposition
- ☐ Documents attestant la mobilisation des assurances décès du défunt et du demandeur (assurances, mutuelles, caisses de retraites, banques, Sécurité sociale).

Le CCAS instruit les demandes le lundi, mercredi et vendredi matin de 8h45 à 11h45 **SANS RENDEZ-VOUS** et l'après-midi **SUR RENDEZ-VOUS**